



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER
en charge des Technologies vertes et des Négociations sur le climat

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE
L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT D'AQUITAINE

Bordeaux, le 15 mars 2010

UNITÉ TERRITORIALE DE LA GIRONDE

DILMEX

**CARRIÈRE DE SAINT LAURENT MEDOC AU
LIEU-DIT BAYRON 2**

Fiche de suivi n°: **7300-520004-1-1**

Référence Courrier : VF -UT33-EI-10-218

Référence Préfecture : dossier n° 16991

Affaire suivie par :

valerie.flour@developpement-durable.gouv.fr

Tél. : 05 56 00

Fax : 05 56 00 04 57

Objet : changement d'exploitant pour la carrière

**RAPPORT DE PRÉSENTATION
DE LA DREAL AQUITAINE
A la Commission Départementale de la Nature,
DES PAYSAGES ET DES SITES**

Monsieur le Préfet de la Gironde sollicite l'avis de la DREAL Aquitaine sur le dossier de demande de changement d'exploitant, visé en objet.

En effet, par lettre du 10 février 2010, la société DILMEX souhaite reprendre l'exploitation de la carrière de sables et graviers appartenant à CEMEX Granulats Sud Ouest sur la commune de SAINT LAURENT MEDOC au lieu-dit Bayron 2.

La carrière a été autorisée par arrêté préfectoral du 30 mai 2006 pour une durée de 5 ans.

Au vu des documents remis quant aux capacités techniques et financières de la société DILMEX ainsi que les compléments apportés décrits ci-dessous :

- ✓ attestation de la société CEMEX précisant que le compromis de vente permet la maîtrise foncière du nouvel exploitant pour les terrains concernés par l'exploitation de la carrière.
- ✓ attestation de la société DILMEX qui engage la constitution d'une garantie financière couvrant la dernière phase d'exploitation,

nous proposons à la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites d'émettre un avis **favorable** à la demande d'autorisation de changement d'exploitant pour cette carrière à ciel ouvert sur la commune de SAINT LAURENT MEDOC au lieu-dit Bayron 2, présentée par la société DILMEX.

**Présent
pour
l'avenir**

Horaires d'ouverture : 8h30-12h30 / 13h30-16h00
Tél. : 33 (0) 5 56 24 80 80 – fax : 33 (0) 5 56 24 47 24
BP 55 rue Jules Ferry Cité administrative
33090 Bordeaux cedex

Au présent rapport est joint un projet d'arrêté préfectoral en ce sens.

En application du code de l'environnement (articles L124-1 à L124-8 et R124-1 à R124-5) et dans le cadre de la politique de transparence et d'information du public du ministère en charge de l'environnement, ce rapport sera mis à disposition du public sur le site Internet de la DREAL.

L'inspecteur des installations classées,



Valérie FLOUR

PJ :
Copie à :
